



NOTE D'INFORMATION

Sensibilisation, analyse et conseil pour une meilleure efficacité des politiques d'EFP et de formation tout au long de la vie

Réalisations du Cedefop en 2012 et activités prévues en 2013

Réformer l'enseignement et la formation professionnels (EFP) en Europe est une tâche complexe, surtout en période de crise économique. Par ses activités de sensibilisation, d'analyse et de conseil, le Cedefop aide les décideurs politiques, au niveau de l'Union européenne (UE) et des États membres, à élaborer leurs stratégies et actions. Les activités du Cedefop soutiennent l'agenda politique européen pour l'EFP et pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Les priorités à moyen terme 2012-2014 du Cedefop guident ses activités. Elles reflètent les priorités de l'UE pour l'EFP et comprennent des tâches spécifiquement confiées au Centre par le Conseil des ministres, la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux.

L'impact du Cedefop dépend largement de la valeur et de la confiance que ses parties prenantes placent dans l'autorité, la fiabilité et l'utilité de ses résultats. Cela passe par des analyses robustes et une communication efficace. Les indicateurs de performance montrent que les parties prenantes tiennent en haute estime le travail du Centre, dont l'expertise fait l'objet d'une demande croissante (Encadré 1).

Politiques de modernisation des systèmes d'EFP

L'une des missions confiées au Cedefop est de rendre compte des progrès accomplis par les États membres dans la mise en œuvre des priorités politiques convenues au niveau européen pour l'EFP dans le cadre du processus de Copenhague.

En 2012, le Cedefop a dressé un bilan des progrès concernant les 22 objectifs à court terme, un ensemble d'objectifs intermédiaires contribuant aux objectifs stratégiques des politiques d'EFP en Europe énoncés pour 2020 dans le communiqué de Bruges. Ce bilan couvre tous les États membres de l'UE, plus l'Islande et la Norvège (Encadré 2). Il montre que de nombreux pays ont pris des mesures, même partielles, pour mettre en œuvre certains de ces objectifs à court terme, en particulier pour les jeunes. Les pays poursuivent leurs efforts pour réduire le décrochage scolaire, par exemple grâce à des cours d'EFP modulaires, à la validation de l'apprentissage non formel et informel et à une meilleure orientation. Une autre tendance manifeste dans de nombreux pays est le développement de la formation en apprentissage et d'autres formes de formation par le travail. Toutefois, l'EFP est absent de

nombreuses stratégies nationales d'innovation et il importe d'investir davantage dans les compétences des enseignants et formateurs de l'EFP. En 2013, le Cedefop livrera une mise à jour de ce bilan et préparera le prochain rapport complet sur les politiques d'EFP en Europe, qui sera publié en 2014.

Encadré 1: Utiliser l'expertise du Cedefop

- Entre 2011 et 2012, le nombre de documents stratégiques de l'UE citant des travaux du Cedefop est passé de 100 à 169, ce qui dénote la confiance dans les conseils politiques du Cedefop.
- Outre les demandes faites au Cedefop par la Commission européenne, le Conseil, le Parlement et le CESE, le Cedefop est fréquemment sollicité par d'autres organisations internationales prestigieuses, parmi lesquelles l'OIT, l'Unesco, le Forum économique mondial, la fondation BMW (sommet économique de Munich) et la fondation Bertelsmann, pour fournir matériaux et contributions.
- La couverture médiatique des activités du Cedefop s'est également accrue, passant de 381 articles en 2011 à 525 en 2012. L'intérêt a continué de s'élargir hors de Grèce, en particulier en Espagne, mais aussi en Allemagne, Hongrie, Italie, Autriche et au Royaume-Uni. Les données statistiques du Cedefop, en particulier ses séries de prévisions de l'offre et de la demande de compétences et de statistiques du mois, suscitent l'intérêt des médias.
- La demande de documents de recherche et d'analyse du Cedefop, imprimés ou en ligne, a également progressé. Ses notes d'information, publiées en sept langues, ont fait l'objet de 64 000 téléchargements en 2012, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2011. Parmi les 860 000 téléchargements effectués à partir du portail web du Cedefop, 631 000 concernaient des publications, soit une augmentation de 33 % par rapport à 2011.
- Les activités du Cedefop sur les médias sociaux ont également affiché une croissance rapide; fin 2012, les messages postés par le Cedefop étaient suivis par plus de 2 700 personnes sur Facebook et environ 1 300 sur Twitter.
- En 2012, le Cedefop a organisé 150 conférences et manifestations, qui ont attiré 2 500 participants. Le degré de qualité des manifestations du Cedefop est demeuré élevé: 96 % des participants les ont jugées de bonne ou très bonne qualité.
- En 2012, le Cedefop a organisé deux séminaires conjoints avec le Parlement européen, le premier sur l'inadéquation des compétences et le second sur les garanties des prêts étudiants, dans le cadre du nouveau programme YES (jeunesse, éducation et sport) 2014-2020.

Afin de coordonner la stratégie «Europe 2020» dans le cadre du semestre européen, la Commission européenne adresse des recommandations spécifiques à chaque pays. Le Cedefop soutient ce processus en fournissant des données sur la situation dans les États membres, afin de surveiller les progrès accomplis pour atteindre les objectifs et de veiller au suivi des recommandations. Deux fois par an, le Centre prépare des synthèses de l'évolution dans les États membres, en Norvège et en Islande.

Le Cedefop travaille en étroite coopération avec les présidences du Conseil de l'UE à la préparation des manifestations liées à l'EFPP. En 2012, pour la présidence danoise, le Cedefop a fourni un état des lieux sur la coopération EFPP-entreprises en Europe et a prononcé un discours liminaire pour la conférence intitulée *VET-business cooperation promoting new skills, innovation and growth for the future*. Pour la présidence chypriote, le Cedefop a fourni une mise à jour sur les stratégies en faveur de la perméabilité, à savoir la facilité offerte aux individus de passer d'une discipline à une autre ou d'un volet à un autre au sein du système d'enseignement et de formation ⁽¹⁾.

Durant l'année scolaire 2011/2012, le Cedefop s'est employé à encourager la participation des partenaires sociaux aux visites d'étude. Il a organisé 215 visites d'étude pour quelque 2458 participants de 33 pays, dont 96 % se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits.

En 2013, la mise en œuvre des instruments et principes européens communs est appelée à s'accélérer. La première phase de la mise en œuvre des recommandations du Conseil et du Parlement européen sur le cadre européen des certifications (CEC), le système européen de crédits pour l'EFPP (ECVET) et le cadre européen pour l'assurance de la qualité dans l'EFPP (CERAQ) est en voie d'achèvement. La priorité est désormais de renforcer la cohérence entre les différents instruments, en particulier en veillant à l'application uniforme des acquis de l'apprentissage. En coopération avec la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux, le Cedefop s'emploie à déployer une stratégie de long terme pour les acquis de l'apprentissage. En 2013, le Cedefop entend mener une réflexion sur la mise en application des acquis de l'apprentissage dans les différents pays d'Europe, en s'appuyant pour cela sur une enquête relative aux pratiques nationales, sur une analyse de l'impact des acquis de l'apprentissage sur l'enseignement et l'apprentissage dans la formation professionnelle initiale, ainsi que sur l'expérience liée au développement des cadres nationaux de certifications (CNC), des systèmes de crédits, des programmes d'études et de formation, de l'évaluation, de l'assurance qualité et de la validation. Les résultats de cette réflexion seront présentés lors d'une conférence qui examinera le rôle crucial des acquis de l'apprentissage dans les systèmes d'éducation et de formation et dans les parcours d'apprentissage sur le marché du travail.

⁽¹⁾ *Perméabilité des systèmes d'éducation et de formation: moins de barrières et davantage de possibilités.*
<http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications/20510.aspx>

Encadré 2: Tendances des politiques d'EFPP en Europe, 2010-2012

L'analyse du Cedefop concernant la mise en œuvre des 22 objectifs à court terme énoncés dans le communiqué de Bruges montre que:

- de nombreux pays développent la formation en apprentissage et d'autres formes de formation par le travail;
- de nombreux pays prennent des mesures pour lutter contre le décrochage dans l'enseignement et la formation, en particulier en facilitant les transitions vers l'EFPP;
- de nombreuses mesures ont été prises pour inciter les apprenants à persévérer dans ou renouer avec l'EFPP, et les entreprises à offrir des places de formation ou des emplois (supplémentaires), mais beaucoup moins, semble-t-il, pour inciter les établissements d'EFPP à prévenir le décrochage;
- les initiatives en faveur de l'utilisation des TIC pour l'accès et le soutien à l'apprentissage des groupes «à risque» semblent limitées;
- il ne semble pas très courant d'intégrer l'EFPP dans les stratégies nationales d'innovation, ni de recourir à des incitations pour soutenir les partenariats en faveur de la créativité et de l'innovation dans l'EFPP;
- les échanges de personnel entre EFPP et entreprises et l'investissement dans les compétences des enseignants/formateurs de l'EFPP ne sont guère monnaie courante;
- la mention du niveau du CEC/CNC sur les certificats et diplômes contribuerait à une meilleure visibilité des certifications sur le marché du travail et auprès des citoyens;
- il convient de renforcer les liens entre validation de l'apprentissage non formel/informel et CNC. Dans de nombreux cas, la validation, la reconnaissance, le transfert de crédits et le CNC ne s'appliquent qu'à certains volets du système d'enseignement et de formation au lieu d'établir des passerelles;
- les forums permettant de coordonner les politiques et services d'orientation sont en place dans la plupart des pays, mais des différences persistent entre les services.

Plusieurs pays voient dans le CEC et le CNC qui s'y rattache des catalyseurs pour réformer leur système d'éducation et de formation. Les acquis de l'apprentissage constituent le principe fondamental pour affecter les certifications à tel ou tel niveau d'un CNC. En outre, la mise en correspondance des CNC et du CEC permet aux apprenants et aux employeurs de comparer les niveaux des certifications délivrées dans leur pays et à l'étranger. En 2012, pour la quatrième année consécutive, le Cedefop a effectué un travail de recensement et d'analyse des avancées réalisées. Il a relevé 39 CNC en cours d'élaboration dans 35 pays (certains pays, tels la Belgique et le Royaume-Uni, en ont plusieurs), dont 21 formellement adoptés. Les CNC entrent dans leur phase opérationnelle initiale dans sept pays et sont pleinement mis en œuvre dans quatre. Une quinzaine de pays ont mis leur CNC en correspondance avec le CEC et les autres devraient conduire ce processus en 2013. Les résultats de ce travail du Cedefop serviront à préparer l'évaluation du CEC par la Commission européenne, qui rendra son rapport en 2013.

Depuis 2010, le Cedefop suit la mise en œuvre d'ECVET, en analysant tout particulièrement les conditions

nécessaires à sa réussite. Dans son rapport 2012, le Centre relève que, malgré l'engagement de plus en plus marqué des États membres dans la mise en œuvre d'ECVET, l'Europe est encore loin de s'être dotée d'un système de crédits pleinement opérationnel pour l'EFP et que la plupart des pays accordent la priorité à leur CNC. En 2013, cet exercice de suivi explorera les liens entre ECVET et le système de transfert de crédits pour l'enseignement supérieur et sera utilisé par la Commission européenne pour l'évaluation d'ECVET, dont le rapport sera publié en 2014.

Huit ans après son lancement en février 2005, Europass (un ensemble de documents disponibles dans 26 langues permettant aux individus de présenter dans un format uniformisé leurs qualifications et compétences aux employeurs de toute l'Europe) compte 25,2 millions d'utilisateurs. En 2012, le site web Europass (<http://europass.cedefop.europa.eu>), géré par le Cedefop, a enregistré plus de 14,8 millions de visiteurs. Plus de 8,1 millions de CV Europass ont été créés en ligne en 2012, soit plus de 24,7 millions au total. En 2012, à la demande de la Commission européenne, le Cedefop a élaboré le document «Europass expérience», qui permet aux individus de recenser leurs expériences d'apprentissage non formel et informel dans leur pays ou à l'étranger, ainsi que le passeport européen de compétences, un dossier individuel portable lancé en décembre 2012. En 2013, ces deux derniers documents seront affinés en tenant compte des retours d'information des utilisateurs.

En collaboration avec la Commission européenne et Eurydice, le Cedefop poursuivra son travail sur la réduction du décrochage scolaire dans l'EFP. Une étude conjointe avec Eurydice sur les déterminants du décrochage est prévue pour 2013 et le Cedefop collectera des informations sur les politiques visant à le résorber.

Carrières et transitions

Le travail du Cedefop sur l'éducation et la formation des adultes contribue directement à la mise en œuvre des priorités européennes pour l'EFP énoncées dans le communiqué de Bruges et dans la résolution du Conseil sur un agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes.

Malgré l'ombre portée par l'urgence des actions de lutte contre le chômage des jeunes et par la persistance de la crise économique, l'Année européenne du vieillissement actif a stimulé le débat sur l'apport de l'éducation et de la formation pour favoriser l'allongement et la réussite de la vie professionnelle. En 2012, le Cedefop a publié une étude intitulée *Working and ageing*, qui examine les bénéfices de l'investissement dans l'apprentissage plus tard dans la vie, mais aussi les obstacles en la matière. En 2013, le Cedefop publiera les résultats de son étude sur le rôle de la formation par le travail dans la réinsertion professionnelle des adultes.

Si nous disposons d'une riche base de connaissances sur la formation professionnelle initiale, nous connaissons relativement peu l'impact des mutations rapides du marché du travail sur la formation professionnelle continue. En 2013, le Cedefop analysera cette question par le biais d'études de

cas portant sur plusieurs pays et secteurs, qui seront suivies d'une étude plus complète en 2014-2015.

La recommandation sur la validation de l'apprentissage non formel et informel vise à accroître la visibilité des aptitudes et compétences des adultes. En 2013, lors d'une conférence conjointe avec la Commission européenne, le Cedefop présentera son étude sur le recours à la validation de l'apprentissage non formel et informel dans les entreprises en Europe, qui donnera lieu à une publication. En outre, il préparera une deuxième édition des lignes directrices européennes pour la validation et mettra à jour l'inventaire européen sur la validation.

La publication du Cedefop parue en 2012 sur les prêts pour l'EFP en Europe (*Loans for vocational education and training in Europe*) montre les différences des dispositifs de financement, en termes de conception et d'objectifs: certains visent à accroître la participation en général et d'autres à promouvoir l'équité. Une autre publication parue en 2012, *Training leave*, examine les moyens de lever les obstacles à la formation liés aux problèmes de temps, tandis que l'étude *Payback clauses in Europe – Supporting company investment in training* examine les moyens d'encourager l'offre de formation de la part des employeurs en réduisant les risques de captation par d'autres entreprises des salariés formés. En décembre 2012, la conférence conjointe avec la Commission européenne *Adult Learning – Spotlight on investment* a examiné les moyens de développer l'éducation et la formation des adultes grâce à un partage des coûts plus efficient et à une meilleure sensibilisation aux bénéfices de la formation.

Les données récentes montrent l'efficacité de la formation par le travail, dont la formation en apprentissage, et des systèmes duaux d'EFP pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. L'augmentation du nombre d'apprentis est l'un des objectifs du communiqué de Bruges. L'initiative allemande d'instaurer une alliance européenne pour la formation en apprentissage a été lancée en décembre et il a été demandé au Cedefop de participer à sa coordination. Cette alliance a pour objet de soutenir la coopération bilatérale en vue d'introduire les principes régissant les systèmes duaux d'EFP dans divers systèmes nationaux et d'aider ainsi les jeunes à trouver un emploi. En 2013, le Cedefop examinera les modèles de financement ainsi que les coûts publics et privés de la formation par le travail et de l'EFP dual dans les pays européens, afin de mieux comprendre les conditions nécessaires pour développer les dispositifs de formation par le travail dans l'EFP.

Les formateurs sont en première ligne des initiatives pour améliorer les compétences de la population active européenne, promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, améliorer l'employabilité et réformer l'EFP. Le Cedefop continuera de coordonner, avec la Commission européenne, le groupe de travail sur les formateurs de l'EFP mis en place en février 2012. En 2013, le Centre analysera les approches réussies de soutien au développement professionnel des formateurs en entreprise.

L'orientation tout au long de la vie aide les adultes à prendre des décisions plus éclairées en matière d'éducation, de formation et de carrière. En 2013, le Cedefop finalisera ses études concernant les stratégies d'orientation et de gestion de l'âge et l'intégration des immigrés sur le marché du travail.

Analyse des aptitudes et compétences

Les analyses du Cedefop sur l'offre, la demande, les inadéquations et les déséquilibres de compétences soutiennent la stratégie pour des nouvelles compétences et des emplois. Le Cedefop a aussi été invité à se joindre au Conseil de l'agenda mondial pour l'emploi du Forum économique mondial, aux côtés de l'OCDE, de l'OIT, du FMI ainsi que d'experts et universitaires de renommée mondiale, en vue de trouver des solutions à la crise des emplois et à l'inadéquation des compétences.

Les prévisions du Cedefop sur l'offre et la demande de compétences fournissent un tableau européen des tendances en matière de compétences. En 2012, le Cedefop a publié la dernière édition en date de ses prévisions à l'horizon 2020, qui tient compte du ralentissement économique consécutif à la crise financière. Il ressort de cette mise à jour que, malgré un recul quantitatif de l'offre d'emplois, certaines tendances majeures se maintiennent, comme la progression à tous les niveaux des emplois exigeant des compétences plus poussées, la création d'emplois dans les services et l'élévation du niveau de qualification de la population active en Europe.

Le panorama européen des compétences, mis en place en 2012 pour améliorer l'accès à l'information sur le marché du travail européen, intègre les données prospectives du Cedefop. En 2013, le Centre effectuera une nouvelle mise à jour de ses prévisions, dont l'horizon sera étendu à 2025, et y ajoutera en juillet les données sur la Croatie, après l'adhésion de ce pays à l'UE.

Dans le sillage de l'enquête pilote auprès des employeurs sur les besoins de compétences élaborée et conduite avec succès, le Cedefop préparera en 2013 une version de cette enquête à l'échelle européenne, qui sera lancée début 2014; il s'agira d'explorer la demande mais aussi l'apparition de déficits de compétences.

En 2013, le Cedefop publiera les résultats de sa recherche relative aux effets de l'inadéquation des compétences sur les individus, en particulier les groupes vulnérables (tels les travailleurs plus âgés, les chômeurs et les minorités ethniques) et sur les transitions professionnelles. Ces résultats fourniront de nouvelles données sur les différences sectorielles et transnationales en matière de déséquilibres de compétences. Une conférence de haut niveau se tiendra à l'automne 2013 afin de débattre des priorités politiques pour réduire cette inadéquation.

En 2012, le Cedefop a publié une étude intitulée *Green skills and environmental awareness in vocational education and training*, qui examine les tendances en matière d'emploi, de formation et de besoins en compétences dans une sélection de professions susceptibles de ressentir les effets du développement d'une économie à faibles émissions de

carbone et efficace dans l'utilisation des ressources. En 2013, le Centre continuera de participer avec l'UNEVOC, l'OCDE, l'OIT et l'ETF au groupe de coordination interagences «Écologisation de l'EFTP [enseignement et formation techniques et professionnels] et développement des compétences».

Une agence européenne efficiente

Comme l'exigent les contraintes du cadre budgétaire, le Cedefop contrôle minutieusement l'utilisation des ressources. Il établit un budget par activités et utilise un système de mesure des performances assorti d'indicateurs d'impact, d'efficacité, d'efficacités et de pertinence.

En 2013, la Commission européenne conduira l'évaluation externe périodique du Cedefop. Le Centre donnera suite à ses recommandations, ainsi qu'à toute conclusion ou recommandation du groupe de travail interinstitutionnel sur les agences de l'UE.

En 2012, le taux d'exécution du budget du Cedefop a de nouveau dépassé 97 %. Les audits ont confirmé la régularité des procédures et contrôles du Cedefop, mais aussi relevé leur bon fonctionnement.

La taille du Cedefop et la nature de ses activités, ainsi que ses efforts considérables ces dernières années, laissent peu de place à des gains d'efficacité supplémentaires substantiels. Malgré des réductions budgétaires horizontales en 2009 et une croissance neutre des budgets ces dernières années, il a été demandé au Cedefop d'assumer de nouvelles tâches. Pour 2013 et 2014, ces nouvelles demandes portent sur le panorama des compétences, une enquête auprès des employeurs sur les besoins en compétences, un suivi affiné des progrès au niveau national et l'inventaire européen de la validation. Les tâches déjà assumées se sont également alourdies, notamment les rapports sur les politiques, le soutien à la mise en œuvre des instruments et principes européens, l'apprentissage des adultes et la formation par le travail. Il s'agit pour la plupart de tâches considérables, qui exigent des engagements de ressources à moyen terme.

**CEDEFOP**Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle**Note d'information** – 9076 FR

Cat. No: TI-BB-13-001-FR-N

ISBN 978-92-896-1182-4, doi: 10.2801/10681

Copyright © Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), 2013

Tous droits réservés.

Les notes d'information sont publiées en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien polonais et portugais, ainsi que dans la langue du pays assurant la Présidence de l'UE. Pour les recevoir régulièrement, envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante:
briefingnotes@cedefop.europa.eu

D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante:
<http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx>

PO Box 22427, 551 02 Thessalonique, Grèce
Europe 123, Thessalonique, Grèce
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
Courriel: info@cedefop.europa.eu

visit our portal www.cedefop.europa.eu